PUBLIÉ LE 07/02/2025 - MISE À JOUR LE 26/02/2026

Elvanse

Information du 26/02/2026

Nous avons été informés d'une situation de tension d'approvisionnement concernant les spécialités **Elvanse 20 mg, gélule et Elvanse 30 mg, gélule**. Dans ce contexte, et afin de garantir la continuité de traitement pour les patients déjà sous Elvanse, les nouvelles initiations de traitement pour ces deux présentations sont suspendues.

Pour rappel, les spécialités Elvanse 40 mg, gélule et Elvanse 50 mg, gélule ne sont plus disponibles.

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Elvanse 20 mg, gélule
Elvanse 30 mg, gélule
Elvanse 40 mg, gélule
Elvanse 50 mg, gélule

Substance active

Lisdexamphetamine dimesylate

Laboratoire

Takeda France S.A.S

AMM

Lire aussi

Autres informations

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Elvanse 20 mg, gélule
Elvanse 30 mg, gélule
Elvanse 40 mg, gélule
Elvanse 50 mg, gélule

Critères d'octroi

- Chez les enfants à partir de 6 ans
- Chez l'adulte présentant des symptômes de TDAH préexistants dans l'enfance
- Lorsque la réponse à un traitement antérieur par le méthylphénidate est jugée cliniquement insuffisante

Autres informations

- Prescription réservée aux spécialistes en neurologie, pédiatrie ou psychiatrie
- Consultez le RCP Belge

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié